

GUIDE DU TRI

de la Communauté de
Communes du Saulnois



INFORMATIONS UTILES :

DÉCHÈTERIES

Route de Hampont à Château-Salins
Route de Loudrefing à Dieuze
Rue du Stade à Albestroff

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi:

9h-12h et 14h-17h (fermeture
d'Albestroff le lundi matin)

Samedi:

8h-12h et 14h-18h (du 1/04 au 31/10)

9h-12h30 et 13h-17h (du 1/11 au 31/03)

Fermeture le jeudi et les jours fériés

ENCOMBRANTS

Enlèvement gratuit sur demande
auprès de l'ASSAJUCO au
03.87.86.84.98

RAMASSAGE DES DÉCHETS ET JOURS FÉRIÉS

Attention, en cas de jour férié
tombant en semaine, toutes les
collectes suivantes de la semaine
sont décalées d'un jour.

NOUS CONTACTER OU NOUS RENDRE VISITE :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SAULNOIS

14 ter Place de la Saline
57170 CHÂTEAU-SALINS

tél : 03 87 05 11 11

fax : 03 87 05 27 27

mail : administration@cc-saulnois.fr

site internet : www.cc-saulnois.fr



LE TRI, C'EST FACILE SUIVEZ LE GUIDE!

Affichez-moi sur votre frigo!

Dans le sac jaune, je mets ...

Les PLASTIQUES



Bouteilles d'eau, de jus de fruits, de soda, de lait, de soupe, d'huile...

Bidons de produits ménagers



Flacons de shampoing, de gel douche, cubitainers



Le FER et l'ALUMINIUM



Boîtes de conserve et canettes de boissons



Barquettes en aluminium

Boîtes et couvercles en métal



Aérosols et bidons sans bouchons



Le PAPIER et les CARTONNETTES

Briques alimentaires



Cartons et cartonnettes



Journaux, prospectus et magazines sans film plastique



Papiers



ERREURS DE TRI ! A jeter dans votre poubelle habituelle...



Cartons souillés

Barquettes en polystyrène et en plastique



Sacs plastique

Pots et petits emballages plastiques



Articles d'hygiène : couches, mouchoirs, lingettes...



A la borne à verre, j'apporte ...



Bouteilles et canettes en verre (sans bouchons)

Pots et bocaux en verre (sans couvercles)



Vaisselle, céramique, porcelaine



Terre cuite



Vitres et miroirs

A la déchèterie, j'apporte ...



LES ENCOMBRANTS



LES GRAVATS



LE BOIS



LES CARTONS



LES DÉCHETS VERTS



LA FERRAILLE



LES PETITS APPAREILS MÉNAGERS



LE GROS ÉLECTROMÉNAGER



LES PILES ET ACCUMULATEURS



LES BATTERIES



LES AMPOULES ET NÉONS



LES DÉCHETS DANGEREUX

Les pneus ne sont pas acceptés en déchèterie

Et dans mon composteur ...



Restes de fruits et légumes crus ou cuits



Essuie-tout et carton brun non imprimé



Coquilles d'oeufs

Marc de café, thé et tisanes



Déchets de jardin: tontes de gazon, feuilles, fleurs, paille, petites branches ...



Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Pour plus d'informations, connectez-vous sur notre site internet : www.cc-saulnois.fr/dechets

Questions fréquentes

Doit-on laver les emballages que l'on trie?

NON, cela n'est pas nécessaire, pensez économies d'eau!
Assurez-vous simplement que les emballages soient bien vidés.

Les déchets verts, ça se transforme en compost. Est-ce que je peux les mettre dans mon sac jaune?

NON, les déchets verts ne sont pas triés en centre de tri et sont considérés comme des refus de tri. Tout comme s'ils sont mis dans la poubelle classique, ils seront enfouis en décharge.
Pour composter vous-même vos déchets verts, vous pouvez vous procurer un composteur à la Communauté de Communes, ou les déposer à la déchèterie.

Mes vieux vêtements sont-ils recyclables?

OUI, mais ne les déposez pas dans les sacs jaunes!
Afin de leur donner une seconde vie, vous pouvez les donner directement à des associations, ou les déposer dans des bornes de collecte des textiles prévues à cet effet.

Pour gagner de la place dans le sac jaune, peut-on emboîter les emballages les uns dans les autres?

NON attention à la fausse bonne idée!
Les personnes qui trient vos déchets au centre de tri n'ont pas le temps de séparer les différentes matières emboîtées les unes dans les autres. Ces emballages partiront donc en refus de tri. Pour gagner de la place, vous pouvez aplatir vos emballages (cartons, bouteilles...).



Que signifie le point vert?

Attention, contrairement à ce que l'on pense, ce logo ne signifie pas forcément que l'emballage est recyclable! Il veut simplement dire que l'entreprise qui a fabriqué l'emballage a participé au financement de traitement des emballages.



Un doute?

Déposez votre déchet dans la poubelle classique ou appelez les conseillers Ecoemballage

N° Vert 0 800 133 133

La deuxième vie de vos sacs jaunes

